



FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention				Pays		
C041	Appui au projet « Lutte contre VIH/TB dans les entreprises forestières membres du Groupement de la Filière Bois du Cameroun » et harmonisation sous régionale				Cameroun		
Thématique ¹							
1	Systèmes de certification	7	EFIR	13	Gestion et protection de la faune	19	Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8	Social interne	14	HVC	20	Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9	Populations riveraines	15	Management	21	Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10	Populations autochtones	16	Suivi-évaluation	22	Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11	Développement local	17	Hygiène, Sécurité, Santé	23	Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12	Environnemental	18	Formation/coaching	24	Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
GFBC	Réseaux des exploitants / transformateurs du bois	Projet PPP-VIH GFBC	Gré à Gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
547.831€	221.487	60% de l'intervention	05.02.2014	2 mois	32 mois

Commentaires

La contribution du PPECF a permis d'assurer les frais d'honoraires des consultants [*missions des formateurs VIH/SIDA (17%), personnel de dépistage et agents sensibilisateurs (30%)*]; la coordination administrative (43%); la conception et l'impression des supports de communication (10%). La contribution PPECF a fait l'objet de deux avenants sur le budget (83.741€ initialement, puis 121.538 € après Avenant 1 (26.01.2015), puis 221.487 € après Avenant 2 (10.10.2015)) et sur la durée, notamment pour poursuivre les activités et intégrer de nouveaux défis (harmonisation des politiques sous régionales ; étude d'impact du projet ; augmentation des files actives sous ARV, nouveaux concessionnaires...).

Principes et critères du référentiel FSC ou OLB/VLC ciblés

C2.1 L'Organisation doit soutenir les principes et les droits au travail tels qu'ils sont définis dans la Déclaration de l'OIT sur les Principes et les Droits Fondamentaux au Travail (1998), d'après les huit conventions fondamentales de l'OIT.

C2.3 L'Organisation doit mettre en œuvre des pratiques pour la santé et la sécurité, afin de protéger les travailleurs contre les risques professionnels en matière de santé et de sécurité. Ces pratiques doivent, proportionnellement à l'échelle et à l'intensité des activités de gestion ainsi qu'aux risques qu'elles engendrent, respecter ou dépasser les recommandations du Code de bonnes pratiques de l'OIT sur la sécurité et la santé dans les travaux forestiers.

Mots clés

UPEC, lutte contre le VIH, ARV, dépistage, prévention de la tuberculose à l'INH, certification forestière, GFBC

Résumé de l'intervention

Les activités de la foresterie ont un impact environnemental et social non négligeables. Sur le plan social, le secteur forestier est reconnu comme milieu professionnel à hauts risques de transmission du VIH, et c'est ainsi que, le secteur « Forêt-Bois » est retenu parmi les 8 secteurs recensés, comme les plus exposés au VIH, dans la stratégie de lutte contre le VIH en milieu du « Travail ». Dans le même ordre d'idées, les approches VIH représentent un critère social important dans les standards de certification forestière (OLB, FSC), pour lesquels sont labélisés de nombreuses entreprises forestières du Cameroun. Pour faire face à cette pandémie, les membres du Groupement de la filière bois du Cameroun ont mis sur pied un projet commun qui répond à un objectif de prévention, d'atténuation et de gestion de l'impact du VIH dans les entreprises forestières

¹

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

adhérentes au projet. Depuis Février 2014, après la fin des appuis de la GIZ (2007 à 2013), le PPECF a pris le relais et appui cette initiative.

L'intervention a ainsi permis d'assurer une continuité des activités du projet et d'apporter quelques améliorations qualitatives et quantitatives. Les activités ont été menées auprès de 15 entreprises représentant 36 sites forestiers au Cameroun, et ont permis entre autres de : renforcer les capacités du personnel soignant des centres médicaux et unités de prise en charge (UPEC) ; de former des pairs éducateurs ; de mener des activités de sensibilisation sur sites forestiers et urbains ; de réaliser des tests de dépistage VIH ; d'accompagnement des personnes séropositives et d'assurer une bonne coordination stratégique et opérationnelle du projet, notamment en termes de plaidoyer auprès des administrations de santé et programmes techniques, et autres organisations. L'intervention a surtout inspiré et motivé le lancement d'un processus plus vaste, d'harmonisation des politiques VIH SIDA à l'échelle des concessions forestières du bassin du Congo, qui a nécessité l'organisation de 02 séminaire sous régionaux (l'un pour la réflexion en vue de l'harmonisation, l'autre pour l'élaboration d'une politique harmonisée sous-régionale) et d'une mission exploratoire au Congo (CIB, IFO, Administrations concernées, organisations nationales et sous-régionales).

Commentaires

Les TdR ont été communiqué à la GIZ pour observations et commentaires éventuels.

Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

- un rapport d'achèvement d'intervention ;
- comme impact enregistré, l'intervention a permis de faire baisser globalement le taux d'incidence de 61% entre 2017 et 2014 au travers les résultats/actions suivantes : sensibilisation auprès de 35.409 personnes (travailleurs et riverains); 56 personnes soignante (dont 1 médecin) et 384 pairs éducateurs formés ; prise en charge de 680 personnes dépistées positives au VIH/TB ; 8 Unités de Prise en Charge nouvellement créées pour 12 entreprises au Cameroun ;
- par ailleurs une politique VIH sous régionale harmonisée a été élaborée, et est en attente de validation par la COMIFAC ;
- des lignes directrices ont été élaborées pour la mise en œuvre d'un projet sous régional VIH SIDA dans les concessions forestières.

Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

- cette intervention a permis à une quinzaine d'entreprises membres du GFBC, d'assurer la santé de leurs travailleurs ; de réduire leur vulnérabilité au VIH SIDA, et de se conformer aux standards de certification, notamment au principe relatif au droit des travailleurs ;
- l'investissement dans un programme de prévention du VIH engendre des bénéfices certains dans la réduction des dépenses et la préservation de la qualité de la production en entreprise ;
- l'intervention a surtout permis d'éviter une interruption brusque des activités en 2013, qui auraient été préjudiciable aux concessionnaires bénéficiaires du projet santé GFBC.

Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

Les résultats enregistrés dans le cadre du projet santé du GFBC ont motivé d'autres entreprises camerounaises nouvellement certifiées à y adhérer, et a motivé un processus de partage d'expérience entre concessionnaires de la sous-région.

Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

- une convention de partenariat a été signée entre le GFBC et le Ministère de la Santé au Cameroun ;
- un groupe de travail sous régional a été créé comme instance de collaboration technique/financière entre tous les acteurs impliqués dans le processus d'harmonisation des politiques VIH SIDA, notamment le BIT, la COMIFAC, les concessionnaires, les ministères en charge des forêts, les ministères en charge de la santé, les organisations faitières...

Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II

- la **collaboration avec les administrations, institutions et autres partenaires est nécessaire à la réussite des activités** ;
- un certain niveau de subvention est nécessaire pour continuer à inciter certaines entreprises à maintenir leur niveau d'engagement après la fin des financements d'un projet ;
- la **mutualisation des compétences autour d'un programme commun est un exemple de bonnes pratiques** ;
- l'évaluation technique du projet VIH du GFBC a démontré de bons résultats dans l'ensemble, qu'il faudra maintenir ou améliorer. **Bien que budgétivore, cette intervention s'est avérée nécessaire pour stabiliser, voire inverser la vulnérabilité au SIDA des personnes vivant sur sites forestiers au Cameroun, et devrait être poursuivie en phase II** ;
- le processus d'harmonisation des politiques VIH à l'échelle de la sous-région a été lancé et mené avec des moyens très limités, voire dérisoires. Il serait souhaitable d'y accorder plus de soutien en seconde phase du PPECF, ce d'autant plus que l'initiative bénéficie déjà d'une bonne adhésion/implication des concessionnaires, qui y ont contribué en assurant des frais de participation de leurs représentants (PALLISCO, VICWOOD-Thany, ROUGIER, ALPICAM, CIB, IFO), et d'hébergement/restauration de quelques membre du GT VIH lors de la mission au Congo (CIB, IFO), et des autres parties prenantes (BIT, Ministères sectoriels concernés, CNLS...).

Documentation disponible sur le site web www.ppecf-comifac.com



[TdR C041](#)



[Rapport d'achèvement « Lutte contre le VIH dans les entreprises forestières membres du Groupement de la Filière Bois du Cameroun » \(C041\)](#)



[Compte rendu Mission de plaidoyer au Congo](#)

Autres documents en relation avec cette étude sur le site web www.ppecf-comifac.com

-  [Rapport Étude socio-économique de la base vie SFID Mbang \(C001\)](#)
-  [Sécurité alimentaire des bases-vie : étude de cas CIB & ROUGIER Mokabi \(C038\)](#)
-  [Réhabilitation du parc de logement des salariés de Mbang - Base vie SFID Cameroun \(C039\)](#)
-  [Formations groupées en Secourisme, lutte incendie, gestes et postures \(C084\)](#)
-  [Cours d'accidentologie en milieu forestier industriel tropical par e-learning \(C112\)](#)